



Édition juin 2024 - Imprimé sur papier PEFC certifié Ecolabel



**TERRITOIRES ET
COLLECTIVITÉS**

Electricité locale et durable pour les territoires

- Optimisation de la puissance installée
- Prise en compte du contexte environnemental
- Tiers et/ou co-investissement
- Sécurisation du financement du projet, inclus financement participatif
- Optimisation, valorisation de la production solaire et gestion des surplus (autoconsommation collective, CPPA (Corporate Power Purchase Agreement), CRE (Commission de Régulation de l'Énergie))



DE QUOI PARLONS-NOUS ?

La réalisation d'un projet solaire pour le territoire va bien au-delà d'une simple production d'électricité renouvelable et d'un **vecteur d'indépendance énergétique**.

Ensemble, ce projet :

- Permettra aux habitants ainsi qu'aux bâtiments publics d'accéder à une **électricité décarbonée**, produite localement à un tarif avantageux, grâce au déploiement d'une communauté d'énergie renouvelable (**autoconsommation collective**) ;
- Facilitera, si réalisable, le déploiement d'une infrastructure adéquate de recharge pour véhicules électriques (**accès à la mobilité électrique**) ;
- Apportera un service environnemental au territoire via la conception de mesures d'intégration et d'accompagnement spécifiques à son terrain d'implantation.

Faisant ainsi de la collectivité, un acteur majeur de sa propre transition énergétique, investit pour l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050

BÉNÉFICES TERRITORIAUX :

- **Retombées économiques** significatives et garanties à l'échelle du territoire (ex : Indemnités d'immobilisation, Redevance annuelle d'occupation, Taxes locales, Soutte forfaitaire...)
- Participation au **déploiement de l'APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables)** et contribution concrète aux PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), optimisation de la **valorisation des ZAENR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables)**
- Possibilité de **prise de participation au capital et de gouvernance locale** du projet pour soutenir l'engagement des administrés
- **Sécurisation et indépendance** énergétique territoriale

BÉNÉFICES AUX HABITANTS :

- Bénéficier d'une électricité décarbonée produite et consommée localement
- Transparence des tarifs sur le long terme et à prix compétitif
- Possibilité de participer activement au financement du projet via le financement participatif

